



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

Réf : CCAS23_20

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 9

Pouvoir : 0

Absents : 3

Date de la convocation : 30 mars 2023

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAULT, Roselyne NAVEAU Vincent BAUDOUX, Corinne JARASSIER, Monique GIL, Didier RENAUD

POUVOIR : /

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°20

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – FORFAIT SOINS

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2022 du forfait soins**.

Le **compte administratif 2022 du forfait soins** s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :	184 894.24 €
Recettes :	274 999.62 €
Excédent de clôture :	90 105.38 €

Section d'investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	260.53 €
Excédent de clôture :	260.53 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- approuve le compte administratif 2022 du forfait soins.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

13 AVR. 2023

